

Help Familles Qui sommes-nous ?

Créée en 1997, Help familles est une Association agréée par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Depuis 2000, l'association est engagée dans une démarche qualité. Elle bénéficie de l'agrément qualité délivré par l'État pour la garde d'enfant de moins de 3 ans sur Paris et les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Help familles est également signataire de la Charte Qualité de Caisse d'Allocation Familiale et Conseil Général des Hauts-de-Seine pour l'accompagnement des gardes à domicile.

En savoir +

www.help-familles.fr

Infos pratiques

📍 **Relais d'Auxiliaires Parentales**
264 boulevard Saint-Denis
92400 Courbevoie

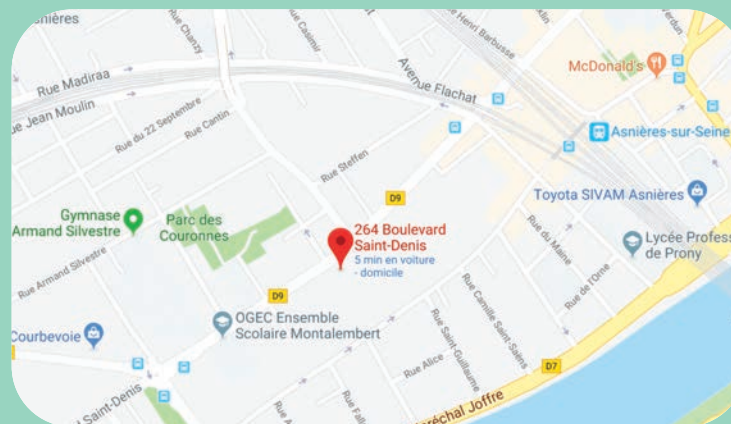
🚌 **175** arrêt Haussmann

🚉 Gare d'Asnières

Renseignements et prise de rendez-vous :

☎ **01 46 49 02 85**

💻 help.famille@orange.fr



RELAIS d'AUXILIAIRES PARENTALES

Un nouveau service de proximité

Pour vous accompagner dans tous les aspects
de l'accueil de votre enfant à domicile



L'Association Help Familles en partenariat avec les Villes
d'Asnières-sur-Seine, de Courbevoie, de la CAF92
et l'Association « Toute l'enfance en plein air »



Auxiliaires parentales

Elles accompagnent dans son quotidien et son évolution un ou plusieurs enfants au domicile de leurs parents.

- Elles sont présélectionnées par Help Familles et mises en relation avec des parents.
- Elles bénéficient d'un accompagnement de professionnels de la petite enfance pour les aider dans leurs missions quotidiennes auprès de l'enfant et des parents (administratives, relationnelles, pédagogiques...).
- Elles sont soutenues dans leurs projets et sur leur évolution professionnelle en termes de formation et de Validation des Acquis et de l'Expérience.
- Elles sont accueillies toutes les semaines au sein du RAP avec les enfants qui leur sont confiés.



Parents/employeurs

POUR TOUS,

- **une aide et un accompagnement**
- **une présentation du mode de garde à domicile (simulations financières, aspects juridiques, intérêt pour l'enfant).**

Dans le cadre d'un contrat, les parents bénéficient :

- D'un accompagnement par Help Familles, de la mise en place et du suivi de l'accueil de leur enfant.
- D'une mise en relation avec des auxiliaires parentales présélectionnées.
- De visites à leur domicile.
- De conseils pour la professionnalisation de leur auxiliaire parentale.

Jeunes enfants

- Les enfants sont gardés au domicile des parents ou celui de la « co-famille » par une auxiliaire parentale.
- L'enfant est aussi accueilli toutes les semaines au Relais d'Auxiliaires Parentales où il peut profiter d'un espace sécurisé, adapté et ludique pour développer son éveil et sa motricité.
- Il bénéficie ainsi d'un temps de jeu et de rencontre avec d'autres enfants toujours en présence de l'auxiliaire parentale et de professionnels de la petite enfance.

